



Flash informations Pour les habitants de Molandier

Mai 2026

Le mot du Maire

Le 20 mars 2026, les électeurs de la commune se sont déplacés à plus de 70 % pour voter à l'élection municipale. C'est une bonne participation bien supérieure à la moyenne nationale. Je sais que notre démocratie n'est pas parfaite et qu'elle interroge parfois, mais n'oublions jamais la chance que nous avons de pouvoir exprimer nos choix librement. Merci à tous les électeurs pour leur participation.

La liste d'union « Ensemble pour aujourd'hui et pour demain » a obtenu 87 % des suffrages (si l'on tient compte des votes blancs et nuls). Je souhaite remercier sincèrement les Molandieraises et Molandierais pour leur confiance et la légitimité qu'ils nous donnent.

Caroline Rodier et Michel Portes assureront, avec moi, l'exécutif de la commune. Je sais pouvoir aussi compter sur l'ensemble des conseillers municipaux élus pour mettre en œuvre notre programme et gérer au mieux, pour vous et dans l'intérêt général, notre commune.

Nos efforts se concentreront en ce début de mandat (2027-2029) sur 4 projets de notre programme : l'amélioration et l'embellissement de la rue des coteaux, la question de la sécurité routière sur la RD 624 et au village, la mise en place d'un espace de vente alimentaire direct entre producteurs locaux et consommateurs ainsi que la réalisation d'un chemin de randonnée au départ du village et à proximité.

Je vous souhaite à toutes et tous un beau printemps.

Le maire, Olivier JULLIN

Informations de la mairie

Présence des élus

Les personnes qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous avec le maire ou les adjoints en contactant le secrétariat de maire ou par mail à mairie@molandier.fr.

L'exécutif se réunit une fois par semaine pour échanger sur les dossiers de la commune et de la CCPLM.

Le maire est l' élu de permanence. En période de congés l' élu de permanence qui le remplace est indiqué sur le tableau à droite de l' entrée de la mairie. Sur le tableau sont précisés aussi les jours d' ouvertures et de fermetures exceptionnelles du secrétariat de mairie et du service technique.

Organisation du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira régulièrement (tous les 1 à 2 mois). Il est organisé en deux temps. Un premier temps concernant les délibérations, un second temps des points d'échanges et d' informations. Des équipes projets sont constituées. Elles ont pour but, de définir le contour et chiffrer l' action puis de soumettre, au conseil municipal, sa réalisation. Le maire participera aux réunions des groupes autant que de besoin.

Équipe projet, « Sécurité routière sur la RD 624 et Cœur de village » : Michel Portes, Vanessa Malen, Déborah Gabaude et Xavier Flament.

Équipe projet, « Chemin de randonnée au village et à proximité »: Caroline Rodier, Christine Lochon, Xavier Flament, Fabien Balazard.

Équipe projet « Producteurs/Consommateurs » : Caroline Rodier , Garance Gattoni, Rodolphe Vittoz et « **Amélioration et embellissement rue des coteaux** »: Michel Portes, Vanessa Malen, Patrick Kupiec, Fabien Balazard.

La commission d'appel d'offres est présidée par le maire et composée de 3 titulaires (Caroline Rodier, Michel Portes, Christine Soulet Lochon) et 3 suppléants (Marie-Amélie Moreau Sudérie, Xavier Flament, Patrick Kupiec). Le **correspondant « défense »**, nommé par le conseil municipal, est Rodolphe VITTOZ. Les **délégués au SYADEN et à l'ATD** sont Caroline Rodier, Michel Portes et Olivier Jullin.

Participation aux délégations et commissions de la communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère

Représentants de la commune au conseil communautaire : Olivier Jullin (Titulaire et également vice-président de la CCPLM)), Caroline Rodier (Suppléante). Délégation au SMICTOM Ouest Audois : Olivier Jullin. Délégation au Syndicat du Bassin Versant du Grand Hers : Caroline Rodier. Commission Voirie : Olivier Jullin. Commission Santé : Caroline Rodier. Commission Environnement: Malen Vanessa. Commission Eau et Assainissement: Fabien Balazard.

Des habitants qui contribuent à la sauvegarde de notre patrimoine et à l'embellissement de notre commune

Si vous passez par la côte dite « du moulin », sur le champ de la ferme de Gaud, vous pourrez voir une jolie croix.

A l'initiative de Jean Sanègre, cette croix a été rénovée par Eloi Palancade qui tient à conserver le petit patrimoine de Molandier. Frédéric et Jean-Claude Lautré l'ont aidé à la déposer. – Photo : à gauche Éloi Palancade, à droit Jean Sanègre -



Tout ce qu'il plante pousse. C'est certifié, il a la main verte Bernard !

Il est également une aide précieuse pour Tifaine notre employé communal.

Photo de gauche : Bernard This.

Vote du budget 2026 : un budget de transition

Le vendredi 24 avril 2026 le conseil municipal a voté le budget de la commune à l'unanimité. Les dépenses de fonctionnement (articles 11, 12, 14, 65, 66 et 67) sont estimées à 231 464,24 euros pour des recettes (articles 13, 70,73,74,75,76,77) de 237 861,68.

Les principales dépenses d'investissement concernent la rénovation de l'éclairage public pour 28 236 euros (reste à charge après déduction des subventions), la mise en place d'une défense incendie (au village et à Roudigou) pour 36 398 euros (Coût total, en attente de subventions), la sécurisation et la mise en place d'une continuité écologique sur le passage busé du chemin de Lagardelle à Pelissier pour 17 434 euros (sur fond de concours CCPLM et dotation biodiversité et aménités rurales).

Par ailleurs, en 2026, le conseil municipal a voté la stabilité des taux de fiscalité dans un contexte de stabilité des dotations, d'équilibre du budget mais également pour tenir compte de la hausse des coûts de l'énergie pour les habitants (carburant etc).

Cimetière, Columbarium,



Savez-vous ce qu'est un columbarium ?

Dans la Rome antique, les columbaria étaient de grandes chambres où les restes incinérés des morts étaient placés dans des petites niches creusées dans les murs.

Aujourd'hui encore, il s'agit d'un lieu où sont conservées les urnes cinéraires contenant les cendres des défunts.

Depuis cet automne, il y en a désormais un au cimetière de notre commune ; il est situé à gauche en rentrant. Il comprend 12 niches et un jardin du souvenir. N'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.

Par ailleurs, nous vous informons que l'un des axes de notre début de mandat est de mettre en conformité les documents relatifs au cimetière (règlement interne, formulaire de demande, mise à jour des contrats de concessions).

Vie des associations



Nos prochains événements Molandier

09 mai
2026

AVOVELO

Randonnée à vélo



29 mai
2026

THÉÂTRE

"Toqué avant d'entrer"
par la troupe du Vernet d'Ariège



20 juin
2026

REPAS DU VILLAGE

& fête de la musique



14 juil
2026

MARCHÉ NOCTURNE

Organisé par la mairie
Buvette proposée par le Comité des fêtes



14 - 15 - 16
août 2026

FÊTE DU VILLAGE

14/08 - Retro Fever
15/08 - The Pulse
16/08 - Aldo Feliciano



 comite.des.fetes.molandier@gmail.com
  Comité des Fêtes de Molandier

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

DERNIER REPAS
de saison
DE LA
BELOTE PÉTANQUE MOLANDIÉRENNÉ

LE 15 MAI 2026
À 18H30

PERSONNE À PRÉVENIR
MME SYLVIE LASSALLE
AU
06.66.74.92.64

AVANT LE
11 MAI 2026

N'oubliez pas vos couverts!

Au menu
APÉRITIF
ENTRÉES
FIDEUA
FROMAGE
DESSERT
CAFÉ
VIN

La bienvenue à tous!